

Souveraineté fiscale

Lever l'impôt vs orienter l'économie.

Lever l'impôt est souvent comparé à remplir un réservoir. Plus on perçoit de revenus, plus l'État peut financer des services. Cette image est trompeuse. La fiscalité ressemble moins à un réservoir qu'à un système de canalisations. Ce qui compte n'est pas seulement la quantité d'eau, mais la direction qu'on lui donne. Deux États peuvent prélever des montants similaires et produire des économies radicalement différentes.

Prenons un exemple simple. Si un État taxe faiblement la spéculation immobilière, mais lourdement le travail, il encourage implicitement l'achat-revente de logements et décourage l'embauche. Il n'a rien « décidé » officiellement, mais ses règles fiscales orientent le comportement des acteurs. À l'inverse, un régime qui taxe davantage les gains spéculatifs et allège la fiscalité sur l'investissement productif pousse le capital vers l'usine, l'atelier ou le laboratoire. Dans les deux cas, l'impôt est levé. Seule l'orientation change.

Un autre exemple parlant est celui des ressources naturelles. Un État qui se contente de percevoir des redevances minimales sur l'extraction agit comme un simple propriétaire foncier. Il encaisse un loyer et laisse la valeur ajoutée se créer ailleurs. Un État souverain fiscalement peut utiliser la fiscalité pour encourager la transformation locale, par exemple en modulant l'imposition selon que la ressource est exportée brute ou transformée sur place. Ce mécanisme a été utilisé par plusieurs pays nordiques au XXe siècle pour structurer leur base industrielle sans fermer leurs frontières.

La fiscalité agit aussi comme un frein ou un accélérateur. Pendant une surchauffe immobilière, une taxe sur les transactions rapides peut calmer le marché sans toucher aux ménages occupants. À l'inverse, des crédits fiscaux ciblés peuvent relancer un secteur précis sans augmenter la dépense publique globale. Dans les deux cas, l'État ne distribue pas de discours. Il règle des paramètres.

C'est là que la souveraineté fiscale devient une question institutionnelle. Si les principaux leviers sont dispersés, contradictoires ou dépendants de décisions externes, l'État peut redistribuer après coup, mais il peine à corriger les déséquilibres structurels. Il agit comme un médecin sans accès au diagnostic, condamné à traiter les symptômes.

L'économiste John Maynard Keynes écrivait que l'État devait « *orienter la propension à consommer et à investir* » dans *The General Theory of Employment, Interest and Money* (1936). La fiscalité est l'un des outils centraux de cette orientation. Dans une perspective d'État-nation, la souveraineté fiscale ne consiste pas seulement à percevoir l'impôt au nom d'un peuple, mais à utiliser cet impôt pour façonner l'économie selon des choix collectifs assumés et durables.



Louis-Martin Carrière